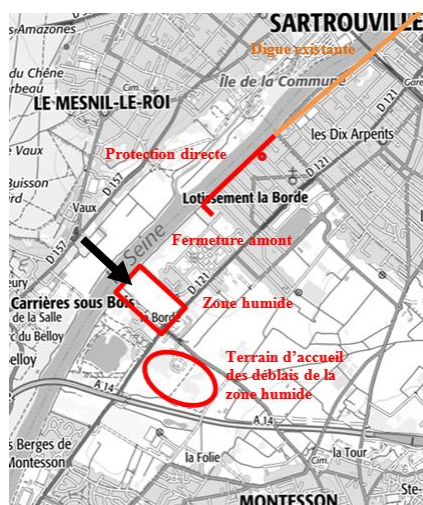


PROLONGEMENT DE LA DIGUE DE SARTROUVILLE ET CREATION D'UNE ZONE HUMIDE SUR LA COMMUNE DE MONTESSON

SECTEUR ZONE HUMIDE

Les travaux portent sur la friche bordant le centre hospitalier Théophile ROUSSEL : Création d'une zone humide d'intérêt écologique et participant à la compensation volumique de la digue de Montesson.



Description du projet

Le prolongement de la digue de Sartrouville sur la commune de Montesson s'accompagne de remblaiement du lit majeur inondable de la Seine. Afin de limiter les incidences aux abords de cet aménagement pour des crues de période de retour inférieure ou égale à la crue de projet, le SMSO a décidé de transformer l'obligation réglementaire de compensation volumique en opportunité de valorisation écologique.

Les principaux aménagements sont les suivants:

- Décaissement du terrain naturel jusqu'à la cote 25.6 m NGF afin de compenser la digue sur la commune de Montesson (entre la cote minimale de la berge avant les travaux liés à la digue et la cote seuil du déversoir de ce nouvel aménagement)
- Surcreusement du terrain avec création d'un plan d'eau semi permanent alimenté par la nappe alluviale et connecté à la Seine, modelage des berges en pente douce, aménagement d'espaces boisés, de prairies et d'une roselière, afin de valoriser cet espace d'un point de vue écologique et paysager.

Avancement des travaux – juin 2019

Les travaux forestiers sont terminés – 1 (fin février conformément à l'arrêté préfectoral). A noter qu'il y a plus d'espèces invasives que prévu. Le décapage de la terre végétale est terminé.

L'entreprise a procédé dès avril au terrassement de la zone (2 et 3): 500 m³ par heure sont extraits entre autres par une pelle de 80 tonnes.

Le terrassement du bassin et de la zone humide devrait s'achever fin juin avant un ré-étalement de la terre végétale à la fin de l'été pour la mise en place de la végétalisation de la zone dès l'automne (fin prévisionnelle des travaux: juillet 2020).

Infos pratiques

Maitre d'ouvrage: SMSO

Maitre d'œuvre: Egis Eau, Atelier Villes et Paysages

Entreprises: ETPO (lot 1), VINCI terrassement (lot 2), SETHY, Espace Deco, Eurovia, Flan terrassement (lot 4).

Financement:

Etat (Fonds Barnier, FSIL, Agence de l'eau)
Région Ile de France
Département des Yvelines
Fonds propres

Durée:

2012 /2018 Etudes
2017 Arrêté d'autorisation des travaux
2018 - 2020 Travaux

Coût des travaux: 4M€

Le projet en quelques chiffres

- Environ 9 000 m² de surface inondée par la nappe en régime permanent de la Seine.
- Hauteurs d'eau attendues :
 - Chenal principal : ~ 80 à 100 cm
 - Chenal secondaire : ~50 cm
 - Dépression humide : de 0 à 40 cm.